

2017

Rapport de progrès vers une économie à faibles émissions de carbone



Sommaire de gestion

Dans le cadre de notre plateforme d'entreprise citoyenne, La promesse Prêts à agir, nous aspirons à participer à la création d'un avenir plus inclusif et durable où tous pourront croire en leur capacité de réussir et de participer dans un monde en évolution. Dans cette optique, nous nous sommes fixé une cible de 100 milliards de dollars d'ici 2030 sous forme de prêts, de financement, de services de gestion des actifs et d'autres programmes d'entreprise internes afin d'appuyer la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

L'Amérique du Nord vient tout juste d'entamer la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Ainsi, nous avons adopté une approche équilibrée qui tient compte à la fois de nos besoins énergétiques et de la réalité économique d'aujourd'hui. Cette transition nécessitera des dépenses en immobilisations importantes dans tous les secteurs de l'économie. La TD compte parmi les 10 plus grandes banques en Amérique du Nord au chapitre des actifs et des dépôts. À ce titre, elle a un rôle vital à jouer pour appuyer la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

Le présent rapport décrit l'approche que nous avons adoptée pour appuyer cette transition et fait état des progrès que nous avons réalisés pendant cette première année vers l'atteinte de notre cible de 100 milliards de dollars d'ici 2030. Nous avons concentré nos efforts dans trois moteurs favorisant la réduction des émissions de carbone et avons mesuré nos progrès à l'échelle d'une variété de secteurs du marché.

MOTEURS DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE CARBONE

- Production d'énergie à faibles émissions de carbone
- Efficacité énergétique et gestion responsable de l'énergie
- Infrastructures vertes et gestion durable des terrains

SECTEURS DU MARCHÉ

- Énergie
- Immobiliers
- Recyclage
- Gestion durable des terrains
- Automobile et transport
- Multisectoriel (lorsque de multiples secteurs s'appliquent)

En 2017, la TD a investi 22 milliards de dollars sous forme de prêts, de financement, de services de gestion des actifs et d'autres programmes internes afin d'appuyer la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Les opérations liées aux énergies à faibles émissions de carbone (qui englobent la production d'électricité, l'énergie et les services publics) représentent le secteur d'investissement le plus important, avec 32% au total. La majorité de ces activités sont orientées vers le verdissement continu des réseaux d'approvisionnement et de distribution d'énergie électrique de l'Amérique du Nord. La prise ferme d'obligations vertes représente 34% de l'investissement total, démontrant l'importance de cet outil pour diriger les mouvements mondiaux de capitaux vers l'économie à faibles émissions de carbone. Les résultats d'analyse de notre secteur de la gestion de placements révèlent que les investisseurs institutionnels ont un fort intérêt envers les entreprises qui participent à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. En 2017, ce secteur comptait pour 20% de notre soutien financier total pour une économie à faibles émissions de carbone.

Nous avons aussi entrepris de faire une évaluation préliminaire des répercussions économiques et environnementales de nos activités. Selon nos estimations, nos émissions de gaz à effet de serre évitées se chiffrent à 611 000 tonnes. D'un point de vue économique, nos activités de financement ont, selon nos estimations, permis d'appuyer plus de 51 000 emplois et de contribuer 8,8 milliards de dollars au PIB, démontrant qu'il est possible de réduire les émissions de GES tout en générant des retombés économiques.

Même si la TD n'est qu'au début de son parcours vers une économie à faibles émissions de carbone, ces résultats nous ont permis de relever un important mouvement de capitaux à l'échelle de multiples secteurs du marché et une hausse de la demande pour des produits et services qui créent de la valeur pour l'entreprise tout en contribuant à la bonne santé de l'environnement. Nous espérons que cette tendance s'accélélera lorsque les gouvernements, les entreprises et les collectivités uniront leurs efforts pour favoriser et soutenir une économie à faibles émissions de carbone, en aidant toute personne, sans distinction de son milieu ou de ses habiletés, à prendre une part active dans sa collectivité et à réussir dans un monde en évolution.

1.0 Introduction

En mars 2018, la TD a lancé La promesse Prêts à agir, sa toute nouvelle plateforme d'entreprise citoyenne. Cette initiative d'entreprise pluriannuelle a pour objectif d'ouvrir les portes à un avenir plus inclusif et durable. Nous aspirons à relier nos activités, nos initiatives philanthropiques et notre capital humain pour aider les gens à se sentir plus en confiance par rapport à leurs finances et à leur capacité à atteindre leurs objectifs personnels dans un monde en évolution. Dans cette optique, nous comptons contribuer aux efforts visant à rehausser la qualité de notre environnement pour permettre aux gens de s'épanouir et à l'économie de prospérer. Ces efforts visent notamment à appuyer la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

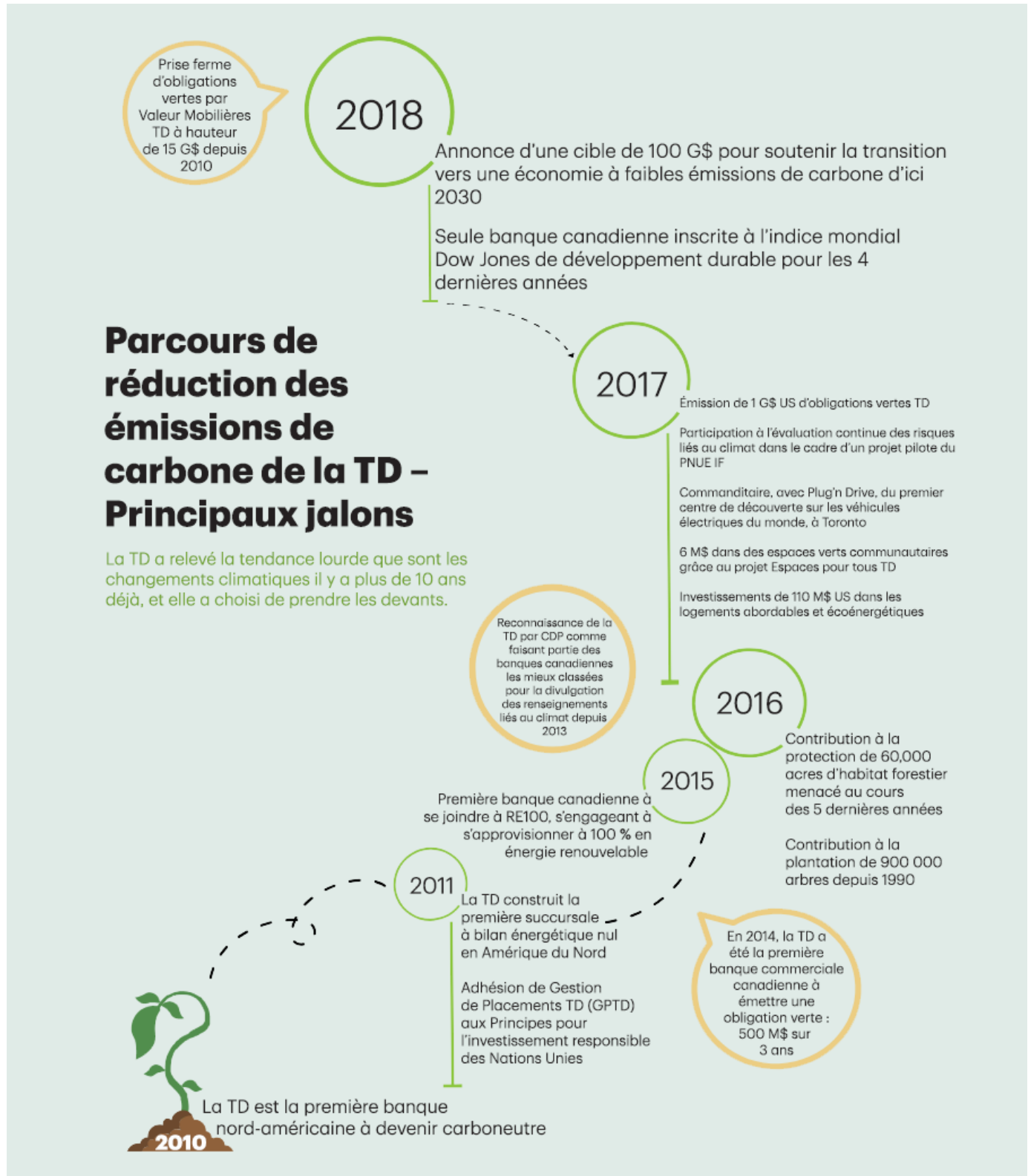
En 2008, nous avons reconnu que les changements climatiques étaient une tendance lourde sur les plans de l'environnement et de l'économie et que les conséquences sur les collectivités, les entreprises et l'économie continueraient de s'accroître au cours des 50 prochaines années et au-delà. Depuis, nous avons cherché à comprendre les possibles conséquences des changements climatiques sur nos clients, notre entreprise et la société dans son ensemble. Il est reconnu par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) qu'il nous faudra faire la transition vers une économie à faibles émissions de carbone pour atténuer les répercussions des changements climatiques.¹ L'approche qu'a adoptée la TD reconnaît l'importance d'une transition équilibrée tournée vers l'avenir, qui tient à la fois compte de nos besoins énergétiques et de la réalité économique d'aujourd'hui.

En 2017, nous nous sommes engagés à appuyer la transition vers une économie à faibles émissions de carbone en investissant 100 milliards de dollars d'ici 2030 sous forme de prêts, de financement, de services de gestion des actifs et d'autres programmes d'entreprise internes. Le présent rapport décrit nos progrès. Voici ce que vous y trouverez :

- des explications sur l'économie à faible émission de carbone;
- l'approche adoptée par la TD pour évaluer sa progression vers cette cible;
- la façon dont nous mesurerons les répercussions sur l'économie et l'environnement de nos prêts, de notre financement, de nos services de gestion des actifs et de nos programmes d'entreprise internes favorisant une économie à faibles émissions de carbone;
- nos résultats pour l'exercice financier 2017, notre année de référence;
- les leçons tirées et les prochaines étapes.

¹ <https://www.ipcc.ch/sr15/>

1.0 Introduction (suite)



2.0 Comprendre ce qu'est une économie à faibles émissions de carbone

DÉFINIR LE DÉFI



La dimension environnementale

Grâce à des organismes comme le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), les répercussions des changements climatiques sur l'environnement font l'objet d'études scientifiques depuis plusieurs décennies et sont devenues des questions de préoccupation mondiale². Comme il a été décrit dans ces études scientifiques, ces conséquences sont le résultat du réchauffement climatique, lui-même causé par la concentration croissante de gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère. Ce réchauffement planétaire entraîne quantité d'effets indésirables sur l'environnement comme des conditions météorologiques changeantes, la montée du niveau de la mer et des phénomènes météorologiques violents dans certaines régions (p. ex., des inondations et un nombre croissant d'incendies de forêt). Ces conséquences auront à leur tour le potentiel d'affecter les récoltes alimentaires et les ressources naturelles, les infrastructures industrielles et municipales et les écosystèmes naturels. Les répercussions du réchauffement planétaire sont déjà visibles et se poursuivront pendant encore plusieurs décennies.



La dimension économique

Les conséquences sociales et économiques des changements climatiques se font sentir dans un nombre croissant de villes et de collectivités dévastées par des événements météorologiques violents, des inondations ou des incendies de forêt. Selon les estimations, l'impact financier à long terme des catastrophes naturelles pour les Canadiens pourrait se chiffrer à 5 milliards de dollars par année en 2020, et entre 21 et 43 milliards de dollars en 2050³. C'est sans compter que de nombreuses entreprises canadiennes doivent conjuguer avec certaines de ces conséquences, qui se traduisent par des perturbations économiques comme des pannes d'électricité et des problèmes d'approvisionnement⁴. Au cours des 15 prochaines années, on estime que le coût annuel moyen des tempêtes côtières en Amérique du Nord augmentera de plus de 10 milliards de dollars pour atteindre 35 milliards de dollars en raison de la montée du niveau de la mer, des ondes de tempête et de l'intensification de l'activité des ouragans⁵.

Près de 80 % des émissions de GES sont associées à la combustion de combustibles fossiles comme le charbon, le pétrole et le gaz naturel, qui servent à la production de l'énergie. Les émissions restantes, soit 20 %, sont liées aux pratiques d'aménagement des terres agricoles, à la déforestation et à la gestion des déchets⁶. De manière à limiter le réchauffement planétaire, le GIEC a appelé les gouvernements, les entreprises et la société à concerter leurs efforts pour réduire les émissions de gaz à effet de serre⁷. L'entreprise est considérable, lorsqu'on considère que l'abondance des ressources et une énergie bon marché sont des facteurs déterminants de notre croissance économique et de notre prospérité et, qu'à l'heure actuelle, près de 80 % de l'approvisionnement énergétique mondial provient des combustibles fossiles⁸. En dépit des efforts pour réduire nos émissions de GES, les prévisions démontrent que la croissance démographique mondiale, qui devrait atteindre 10 milliards d'ici 2050, fera croître la demande pour l'énergie, les biens et les services. Notons par exemple que la demande énergétique mondiale devrait presque doubler entre 2020 et 2050⁹.

2 <https://www.ipcc.ch/report/ar4/wg2/>

3 https://www.td.com/francais/document/PDF/economics/special/Natural%20Catastrophes_fr.pdf

4 https://www.td.com/francais/document/PDF/economics/special/Natural%20Catastrophes_fr.pdf

5 <https://riskybusiness.org/report/national/>

6 Scénario Sky de Shell, <https://www.shell.com/energy-and-innovation/the-energy-future/scenarios/shell-scenario-sky.html> (données originales tirées du World Extended Energy Balances © OECD/IEA 2017)

7 <https://www.ipcc.ch/sr15/>

8 Scénario Sky de Shell, <https://www.shell.com/energy-and-innovation/the-energy-future/scenarios/shell-scenario-sky.html> (données originales tirées du World Extended Energy Balances © OECD/IEA 2017)

9 IEA World Energy Outlook 2017, <https://www.iea.org/weo2017/>

2.0 Comprendre ce qu'est une économie à faibles émissions de carbone (suite)

Émissions de gaz à effet de serre mondiales par secteur (contenu adapté de l'Environmental Protection Agency des États-Unis¹⁰)



25 %
Électricité
et chauffage



24 %
Agriculture, foresterie et
autres utilisations des terres



14 %
Transports



6 %
Immeubles



21 %
Industrie



10 %
Autres énergies

MESURES MONDIALES

Les gouvernements de partout dans le monde se sont engagés à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 pour limiter la hausse de la température moyenne mondiale à deux degrés Celsius (ou moins), par rapport à l'ère préindustrielle. Cet engagement est énoncé dans l'Accord de Paris de 2015, que près de 200 pays ont signé. Bon nombre de pays signataires se sont fixé des cibles nationales, régionales et municipales en vue d'appuyer cet objectif mondial (voir le tableau 1).

Tableau 1 : Exemples de cibles régionales en matière de changements climatiques¹¹

Région	Cibles en matière de changements climatiques
Canada	Cible de réduction des émissions de 80 % par rapport au niveau de 2005 d'ici 2050
Québec (Canada)	Cible de réduction des émissions de 20 % par rapport au niveau de 1990 d'ici 2020
Colombie-Britannique (Canada)	Cible de réduction des émissions de 33 % par rapport au niveau de 2007 d'ici 2020
Californie (États-Unis)	Cible de réduction des émissions au niveau de 1990 d'ici 2020, suivie d'une réduction supplémentaire de 40 % par rapport au niveau de 1990 d'ici 2030
Ville de New York (États-Unis)	Cible de réduction des émissions de 80 % par rapport au niveau de 2005 d'ici 2050; et de 40 % d'ici 2030

¹⁰ <https://www.epa.gov/ghgemissions/global-greenhouse-gas-emissions-data>

¹¹ Canada et provinces canadiennes : <https://www.cbc.ca/news/canada/how-canada-s-provinces-are-tackling-greenhouse-gas-emissions-1.3030535>
Californie : <https://www.c2es.org/document/greenhouse-gas-emissions-targets/>
New York : <https://www1.nyc.gov/site/sustainability/codes/80x50>

2.0 Comprendre ce qu'est une économie à faibles émissions de carbone (suite)

Bien que le débat public sur les changements climatiques ait surtout porté sur leurs conséquences sur l'environnement, il serait aussi bon d'aborder le problème du point de vue social et économique. Même si les citoyens s'entendent généralement sur l'importance de bâtir un environnement sain et durable, les études démontrent que cet avenir ne doit pas se faire au détriment de l'emploi et de la croissance économique¹².

Bien qu'on entende souvent parler de l'« économie à faibles émissions de carbone », rare sont les fois où sa structure est expliquée. Par exemple : Comment cette économie se distingue-t-elle de celle actuellement en place? Devrons-nous faire un remaniement majeur des secteurs économiques? Quelles seront les conséquences de ce changement sur le produit intérieur brut (PIB) – et sur l'emploi?

Voici quelques-unes des questions que la TD et des parties prenantes à l'interne et à l'externe ont étudiées pour définir nos propres actions.

ÉCONOMIE À FAIBLES ÉMISSIONS DE CARBONE – DÉFINITION

Il n'existe aucune définition largement reconnue de la notion d'« économie à faibles émissions de carbone ». Voici comment la TD définit cette notion de façon simple et pratique :

Une économie à faibles émissions de carbone doit avoir pour objectif de réduire au maximum les émissions de gaz à effet de serre tout en assurant une croissance économique durable.

Idéalement, dans ce type d'économie, l'accent est mis sur la réduction des GES liés :

- à la production de l'énergie et à son utilisation dans les procédés industriels, au développement des ressources naturelles et à leur utilisation par les entreprises et les consommateurs;
- aux collectivités, aux infrastructures et à l'environnement construit par l'homme;
- aux biens et services commerciaux; et
- aux comportements des consommateurs.

La transition vers une économie à faibles émissions de carbone nécessitera des dépenses en immobilisations importantes dans tous les secteurs de l'économie. On estime à 90 billions de dollars américains les besoins en immobilisations mondiaux qui seront nécessaires au cours des 15 prochaines années¹³ pour respecter la cible de 2 degrés de l'Accord de Paris¹⁴.

Dans son rapport sur le verdissement de l'économie¹⁵, les Services économiques TD font le constat que des efforts sont déployés à l'échelle de tous les secteurs de l'économie pour favoriser une économie à faibles émissions de carbone grâce à « la somme des efforts des consommateurs, des entreprises et des gouvernements pour accroître l'efficacité opérationnelle et réduire l'incidence environnementale, tout en favorisant la croissance économique, la diversification et la concurrence ». Dans le cadre de ce rapport, les mesures que prennent les sociétés pour appuyer une économie à faibles émissions de carbone sont réparties dans les catégories suivantes :

1) Décarbonisation des secteurs à forte intensité d'émissions de carbone :

Les secteurs à forte intensité d'émissions de carbone peuvent réduire de façon importante leurs émissions de GES en misant sur l'amélioration de leurs processus et les innovations en matière d'efficacité énergétique (p. ex., production d'aluminium certifié à faibles émissions de carbone grâce à l'hydroélectricité ou production de béton à partir d'une plus grande proportion de matériaux cimentaires de moindre impact¹⁷).

2) Réduction du carbone intégré : De nombreuses entreprises offrent des produits et services qui ne sont pas directement liés à l'émission de GES, mais dont l'emploi et la fabrication génèrent des quantités importantes d'émissions. En voici des exemples : les technologies numériques qui fonctionnent à l'électricité et les produits intelligents fabriqués au moyen de procédés manufacturiers et de matériaux de pointe (comme les téléphones intelligents). En optant pour des ressources énergétiques à faibles émissions de carbone, il est possible de réduire grandement les émissions produites dans ces secteurs.

3) Technologies à faibles émissions de carbone (technologies propres) :

Ces secteurs ou produits ont été conçus pour réduire ou éliminer les émissions de GES. Même si l'énergie renouvelable est l'élément le plus connu de cette catégorie, les technologies propres sont développées et appliquées à l'échelle d'une large gamme de secteurs d'activité, du transport à la gestion des déchets en passant par l'agriculture et la foresterie.

12 Canadian Environmental Barometer, Environics Research, 2018

13 New Climate Economy, 2016, « The Sustainable Infrastructure Imperative » https://newclimateeconomy.report/2016/wp-content/uploads/sites/4/2014/08/NCE_2016Report.pdf

14 À la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP21) qui s'est tenue à Paris le 15 décembre 2015, 195 pays ont conclu le tout premier accord mondial juridiquement contraignant sur le climat. L'accord définit un plan d'action international visant à mettre le monde sur la bonne voie pour éviter un changement climatique dangereux, en maintenant le réchauffement planétaire largement en dessous de 2 °C. Pour obtenir des précisions, consultez le site suivant : https://ec.europa.eu/clima/policies/international/negotiations/paris_fr.

15 Services économiques TD 2013, « Le verdissement de l'économie canadienne » et Services économiques TD 2013, « The Greening of the U.S. Economy »

16 <https://www.reuters.com/article/us-aluminium-sales-environment/hydro-powered-smelters-charge-premium-prices-for-green-aluminum-idUSKBN1A11CF>

17 <https://reader.chathamhouse.org/making-concrete-change-innovation-low-carbon-cement-and-concrete#>

2.0 Comprendre ce qu'est une économie à faibles émissions de carbone (suite)

La TD compte parmi les 10 plus grandes banques en Amérique du Nord au chapitre des actifs gérés. À ce titre, elle a un rôle vital à jouer pour appuyer la transition vers une économie à faibles émissions de carbone en Amérique du Nord. Voilà pourquoi nous nous sommes fixé une cible de 100 milliards de dollars au total, sous forme de prêts, de financement, de services de gestion des actifs et d'autres programmes internes d'ici 2030.

Au cours de la prochaine décennie, alors que nous poursuivrons la création de notre programme d'économie à faibles émissions de carbone, nous nous efforcerons de fournir une « feuille de route » relative à cette transition. Voici ce que ce document devrait présenter :




- une compréhension pratique des principaux moteurs d'une économie à faibles émissions de carbone et leur évolution possible au fil du temps;
- les répercussions sur les principaux secteurs d'activité, y compris les risques et les possibilités au chapitre des innovations;
- les répercussions possibles sur l'environnement, l'économie et le marché de l'emploi.

En 2018, la TD était la seule banque canadienne, et parmi les quelques banques à l'échelle mondiale, à se fixer une cible de financement des activités à faibles émissions de carbone. Ce premier rapport de progrès décrit nos critères d'inclusion et nos premiers résultats pour l'exercice 2017. À l'avenir, nous comptons publier des mises à jour annuelles sur nos progrès. PwC, cabinet international de services professionnels, a aidé la TD en lui offrant des conseils techniques sur les critères d'inclusion, les méthodes de comptabilisation et la collecte et l'analyse de données.

3.0 Notre approche

Vous trouverez dans le tableau 2 les principaux éléments pour une économie à faibles émissions de carbone que la TD a pris en compte dans sa collecte des données 2017.

Tableau 2 : Économie à faibles émissions de carbone – Éléments pris en compte

	Description	Catégorie
Production d'énergie 	Technologies qui contribuent à produire de l'énergie à partir de ressources à faibles émissions de carbone	<ul style="list-style-type: none"> • Énergie éolienne • Énergie géothermique • Énergie solaire • Énergie marémotrice et marine • Biomasse • Hydroélectricité • Énergie nucléaire
Efficacité énergétique et gestion responsable de l'énergie 	Technologies et programmes qui contribuent à la réduction de la consommation énergétique ou à la gestion et au stockage de l'énergie	<ul style="list-style-type: none"> • Efficacité énergétique liée aux bâtiments (p. ex., bâtiments certifiés LEED ou BOMA¹⁸) • Efficacité industrielle • Efficacité liée au transport • Distribution, stockage et gestion de l'énergie • Produits, techniques de production et processus écoénergétiques ou visant à atténuer les changements climatiques
Infrastructures vertes et gestion durable des terrains 	Technologies ou programmes appuyant la conservation, la gestion durable des terres, des déchets et de l'eau et améliorant la résistance aux phénomènes climatiques	<ul style="list-style-type: none"> • Pratiques agricoles et forestières durables (y compris les principaux producteurs et les produits forestiers en aval) • Gestion et traitement de l'eau et des eaux usées • Gestion durable des déchets • Prévention et contrôle de la pollution • Conservation

¹⁸ LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) est un programme de certification des bâtiments, gérés par le Green Building Council des États-Unis. Le BOMA (Building Owners and Managers Association of Canada) détient un système de certification de la durabilité, intitulé les Building Environmental Standards de BOMA.

3.0 Notre approche (suite)

La méthodologie que nous avons mise au point avec l'aide de PwC fait le suivi des mesures de soutien (par secteur du marché) que la TD a prises pour appuyer une économie à faibles émissions de carbone dans ses différents secteurs d'activité.

Nos secteurs d'activité sont les suivants :

Services bancaires de détail et Assurance	Offre de produits bancaires et d'assurances aux clients particuliers, qui appuient une économie à faibles émissions de carbone (p. ex., protection pour un véhicule électrique).
Crédit	Offre de prêt ou crédit aux clients, par l'entremise de nos services bancaires aux entreprises et de gros.
Services bancaires d'investissement	Offre de conseils sur les marchés des capitaux, d'un accès aux marchés des titres de créance et du soutien relatif aux fusions et aux acquisitions.
Gestion de placement	Offre de services de gestion de placements, qui prennent surtout la forme d'actions et de titres d'emprunt, par l'entremise de Gestion de Placements TD.
Prise ferme d'obligations vertes	Offre de soutien accordé aux clients, par la prise ferme d'obligations vertes ¹⁹ .
Programmes d'entreprise	Programmes environnementaux de la TD, initiatives en matière d'efficacité énergétique et hydraulique dans nos installations, dons à des organismes environnementaux ancrés dans la collectivité et activités visant à favoriser une économie à faibles émissions de carbone. Ce secteur comprend aussi les obligations vertes détenues comme actions propres par la TD.

Voici quelques exemples de nos secteurs du marché :

Énergie	Services d'électricité, producteurs indépendants d'énergie, développeurs de solutions de stockage énergétique et de réseaux électriques intelligents, projets d'efficacité énergétique, biocarburants à faibles émissions de carbone et projets de transmission électrique, qui améliorent l'accès à des énergies à faibles émissions de carbone et permettent aux collectivités éloignées d'avoir accès à des ressources énergétiques propres.
Services immobiliers	Les projets d'immeubles résidentiels et commerciaux certifiés « verts » et les promoteurs immobiliers qui construisent surtout des immeubles certifiés « verts ».
Recyclage	Les entreprises qui participent à la réduction des besoins en extraction de matières premières de toute sorte, qui ont une incidence environnementale.
Utilisation des terres	Sociétés participant à la chaîne de valeur des produits forestiers, qui utilisent de la fibre de bois certifiée durable.
Automobile et transport	Développement du transport ferroviaire de voyageurs, autobus à faibles émissions de carbone et achat ou fabrication de véhicules à faibles émissions de carbone.
Multisectoriel	Développement de solutions technologiques et de modèles d'affaires, qui permettent de lutter contre les changements climatiques, à l'échelle de différents secteurs, y compris les sociétés de l'Indice des technologies propres de la Bourse de Toronto ²⁰ .

¹⁹ Remarque : Les émissions d'Obligations vertes de la TD sont intégrées au secteur d'activité du crédit.

²⁰ Indice des technologies propres : <https://www.tmxmoney.com/fr/research/cleantech.html>

3.0 Notre approche (suite)

CRITÈRES D'INCLUSION

La TD participe à différentes activités de financement. Ainsi, nous avons cherché à mettre à profit le plus grand nombre possible d'éléments de notre entreprise pour atteindre cette cible importante. Nous avons mis au point un ensemble de critères d'inclusion pour repérer les opérations à inclure dans notre cible vers une économie à faibles émissions de carbone. Bien que nous soyons conscients que ces critères pourraient évoluer à mesure que s'amélioreront les connaissances et la compréhension du fonctionnement d'une économie à faibles émissions de carbone, nous avons aussi défini des principes sous-jacents pour orienter le développement et l'application de ces critères d'inclusion :

Principes de développement et d'application des critères d'inclusion :

- Nous nous sommes limités aux entreprises (ou aux projets) dont les activités ont pour objectif de participer à la réduction ou à l'élimination des émissions de GES (comme il est décrit au tableau 2, à la page précédente).
- Nous nous sommes appuyés sur les normes existantes de tiers pour établir notre définition d'une économie à faibles émissions de carbone (p. ex., régimes de certification).
- Nous nous sommes limités aux projets ou aux entreprises qui respectent sans équivoques nos critères d'inclusion. Nous avons rejeté toute entreprise ou projet pour lequel l'information ou les données pertinentes étaient insuffisantes pour déterminer le respect de nos critères.
- Nous avons pris des mesures pour éviter toute comptabilisation en double. Par exemple, lorsqu'un engagement financier existant était bonifié l'exercice suivant, seule l'augmentation (plutôt que l'engagement global) a été prise en compte dans le montant total investi pour une économie à faibles émissions de carbone.
- Nous reverrons nos critères d'inclusion tous les trois ans, au moins, et chaque fois que des changements importants seront apportés à la définition mondiale du financement durable ou d'une économie à faibles émissions de carbone.

3.0 Notre approche (suite)

Vous trouverez un sommaire de nos critères d'inclusion par secteur d'activité dans le tableau 3. Des précisions sur le mode de définition de nos critères d'inclusion et nos méthodes de comptabilisation se trouvent à l'annexe A.

Tableau 3 – Sommaire de nos critères d'inclusion

Secteur d'activité		Critères d'inclusion
Électricité et services publics		Nous avons inclus les entreprises dont au moins 80% de la production d'énergie repose sur des ressources à faibles émissions de carbone. Nous avons aussi inclus le financement des projets dont la capacité de production d'énergie à faibles émissions de carbone était intégrée au réseau.
Services immobiliers		Nous avons inclus le financement accordé pour des projets particuliers liés à un bâtiment certifié LEED ou BOMA ou à des promoteurs immobiliers dont le portefeuille est composé à au moins 80% de bâtiments certifiés verts.
Auto		Nous avons inclus le financement de véhicules hybrides, électriques ou à très faibles émissions ²¹ .
Transport		Nous avons inclus le financement lié au transport ferroviaire urbain, au transport ferroviaire de voyageurs de longue distance et aux autobus dont les émissions sont faibles ou nulles.
Foresterie et produits du bois		Nous avons inclus les entreprises qui utilisent au moins 80% de fibres de bois provenant de sources certifiées durables dans leurs produits (exemples de sources certifiées : normes FSC, SFI ou PEFC ²²). Nous avons aussi inclus les projets de conservation de l'environnement comme ceux qui sont financés dans le cadre des programmes de dons de la TD.
Recyclage		Tout le financement accordé à des sociétés de recyclage est pris en compte.

²¹ Par définition, les véhicules à très faibles émissions produisent moins de 75 g de CO₂ par kilomètre. <https://www.smmmt.co.uk/industry-topics/technology-innovation/ultra-low-emission-vehicles-ulevs/>

²² FSC : Forest Stewardship Council; SFI : Sustainable Forestry Initiative; PEFC : Programme for the Endorsement of Forest Certification.

3.0 Notre approche (suite)

MESURE DES RÉPERCUSSIONS

Nous cherchons à appuyer la transition vers une économie à faibles émissions de carbone de sorte non seulement à réduire les émissions de GES, mais aussi à assurer des retombées positives sur l'économie et dans la société. Voici les paramètres que nous avons retenus pour mesurer les répercussions de notre programme d'économie à faibles émissions de carbone :

- Réduction des émissions de GES
- Contribution à l'activité économique (PIB)
- Marché de l'emploi

Nous avons employé des méthodes de mesure largement reconnues (consulter l'annexe A pour les précisions) :

- Émissions de GES évitées : Nous estimons le volume d'émissions de GES évitées en fonction de la réduction de la consommation d'énergie ou de la production d'énergie de remplacement qui a été rendue possible grâce aux opérations pour une économie à faibles émissions de carbone de la TD.
- Contribution au PIB et au marché de l'emploi : Nous avons utilisé des multiplicateurs économiques nationaux et provinciaux pour calculer les retombées économiques directes et indirectes des secteurs d'activités où évoluent les entreprises (ou les projets) sobres en carbone que nous finançons.

Les secteurs d'impact ont été estimés sur une année complète. Cette approche est conservatrice, étant donné que de nombreuses opérations serviront à financer des projets ou des activités dont les retombées positives se poursuivront dans le temps. Par exemple, le financement d'un bâtiment certifié LEED entraînera des économies d'énergie et une réduction des émissions de GES pendant toute la durée de vie du bâtiment.

4.0 Résultats

En 2017, la TD a investi 22 milliards de dollars sous forme de prêts, de financement, de services de gestion des actifs et d'autres programmes internes afin d'appuyer la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Nos résultats nous ont permis de relever un mouvement important de capitaux à l'échelle de multiples secteurs du marché et une hausse de la demande pour des produits et services qui créent de la valeur pour l'entreprise tout en contribuant à la réduction des émissions de GES²³.

Figure 1 : Soutien financier 2017 de la TD pour une économie à faibles émissions de carbone, par secteurs du marché²⁴



36%
Multisectoriel



32%
Énergie



9%
Services immobiliers



1%
Recyclage



1%
Gestion durable
des terrains



21%
Auto et transport

²³ Services économiques TD 2013, « Le verdissement de l'économie canadienne » et Services économiques TD 2013, « The Greening of the U.S. Economy »

²⁴ Répartition par secteur du marché de l'investissement total de 22 milliards de dollars canadiens.

4.0 Résultats (suite)

Figure 2 : Soutien financier 2017 de la TD pour une économie à faibles émissions de carbone, par secteurs d'activité de la TD (en fonction des critères d'inclusion)²⁵



28 %
Finances



34 %
Prise ferme
d'obligations vertes



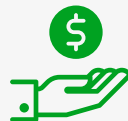
20 %
Gestion de placements



6 %
Services de détail



2 %
Programmes d'entreprise



10 %
Crédit

Ces résultats permettent de relever plusieurs faits saillants :

- L'énergie (production d'énergie à faibles émissions de carbone, distribution, services publics et efficacité énergétique) est le plus important secteur du marché à faibles émissions de carbone, avec une représentation de 32%. Les secteurs des prêts, du financement et de la gestion des placements contribuent tous à appuyer la capitalisation d'une économie à faibles émissions de carbone. La majorité de ces activités sont orientées vers le verdissement continu des réseaux d'approvisionnement et de distribution d'énergie électrique de l'Amérique du Nord.
- Les obligations vertes appuient les activités à l'échelle de multiples secteurs du marché. La prise ferme d'obligations vertes représente 34% de l'investissement total, démontrant l'importance de cet outil pour diriger les mouvements mondiaux de capitaux vers l'économie à faibles émissions de carbone.²⁶
- Les résultats d'analyse de notre secteur de la gestion de placements révèlent que les investisseurs institutionnels ont un fort intérêt envers les entreprises qui participent à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. En 2017, ce secteur comptait pour 20% de notre soutien financier total pour une économie à faibles émissions de carbone.
- Notre volume d'affaires compte une proportion importante de sociétés de technologies propres inscrites à l'Indice des technologies propres de la Bourse de Toronto, démontrant la maturité croissante de ce secteur.

²⁵ Répartition par secteur d'activité de la TD de l'investissement total de 22 milliards de dollars canadiens.

²⁶ Remarque : Les émissions d'Obligations vertes de la TD sont intégrées au secteur d'activité du crédit.

4.0 Résultats (suite)

MESURE DES RETOMBÉES – RÉSULTATS

Nous avons tenté, pour une première fois, de mesurer les retombés économiques et environnementales du soutien que la TD a offert pour favoriser une économie à faibles émissions de carbone sous la forme de prêts, de financement, de gestion des actifs et d'autres programmes internes. Bien que les données et les méthodologies requises pour faire une analyse complète de ces répercussions ne soient pas encore pleinement disponibles dans le secteur financier, nos résultats donnent à penser qu'une économie à faibles émissions de carbone pourrait contribuer à notre prospérité future.

Nos opérations financières en 2017 ont permis d'éviter environ 611 000 tonnes de GES, la majorité provenant d'opérations liées à des énergies à faibles émissions de carbone²⁷. Le volume estimé d'émissions de GES évitées est équivalent à la consommation énergétique annuelle d'environ 70 000 maisons en Amérique du Nord²⁸. D'un point de vue économique, nos activités de financement à faibles émissions de carbone ont, selon nos estimations, permis d'appuyer plus de 51 000 emplois²⁹ et de contribuer environ 8,8 milliards de dollars au PIB³⁰, démontrant qu'il est possible de réduire les émissions de GES TOUT EN générant des retombés économiques. La figure 3 présente une répartition des emplois par secteur du marché.

Figure 3 : Répartition des emplois soutenus par secteur du marché³⁰



55 %
Énergie



29 %
Services immobiliers



13 %
Auto et transport



3 %
Gestion durable
des terrains



0,4 %
Recyclage

27 Analyse de PwC. Ce total représente seulement une partie des opérations à faibles émissions de carbone de la TD. Cette année, nous n'avons pas essayé de quantifier les émissions de GES évitées, attribuables aux opérations multisectorielles ou associées aux marchés du recyclage ou de la gestion durable des terrains en raison du manque de données.

28 <https://www.epa.gov/energy/greenhouse-gas-equivalencies-calculator>

29 Analyse de PwC. Le nombre d'emplois est mesuré en équivalent temps plein (ETE).

30 Analyse de PwC.

31 L'incidence des opérations multisectorielles n'a pas pu être estimée au moyen de la méthodologie courante, étant donné l'impossibilité de relier un investissement à un secteur en particulier.

4.0 Résultats (suite)

Ces résultats préliminaires en matière de retombées économiques sont probablement sous-estimés, étant donné que, pour cette première année de rapport, nous avons seulement mesuré notre contribution à l'économie de l'Amérique du Nord (51% du montant total investi dans une économie à faibles émissions de carbone).

Sur l'ensemble des opérations de financement prises en compte dans ce rapport, nous avons été en mesure de calculer le volume d'émissions de GES évitées dans 49% des cas et les retombées économiques dans 84% des cas. Voilà qui prouve la nécessité de recueillir des données et d'élaborer des méthodologies propres au secteur financier pour faire des études d'impacts environnementaux et économiques, notamment en :

- recueillant des renseignements supplémentaires sur les projets financés par la prise ferme d'obligations vertes;
- élaborant une approche généralement reconnue pour imputer les émissions de GES aux sociétés détenues dans nos portefeuilles de gestion des placements.

La TD participe aux trois projets pilotes du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques du Programme des Nations Unies pour l'environnement – Initiative financière (PNUE IF)³², relativement aux prêts, aux assurances et à la gestion des placements. Ces études devraient permettre de mettre au point une méthodologie utile pour estimer nos résultats dans l'avenir.

5.0 Quelles sont les prochaines étapes?

Les résultats de notre première année constituent autant d'avancées significatives vers l'atteinte de notre cible pour 2030. De même, nous continuerons d'appuyer la transition vers une économie à faibles émissions de carbone et nous nous efforcerons d'approfondir notre compréhension à ce sujet pour adopter une approche équilibrée qui tient compte à la fois de nos besoins énergétiques et de la réalité économique actuelle tout en nous préparant pour l'avenir. Nous vous communiquerons de l'information à l'approche de la publication de notre rapport annuel. Nous réviserons

notre approche sur une base régulière à mesure que les méthodologies utilisées pour décrire l'économie à faibles émissions de carbone et produire des rapports à son égard évolueront. Plus important encore, nous savons qu'une transition réussie vers une économie à faibles émissions de carbone nécessitera des efforts concertés de la part des gouvernements, des entreprises et de la société, et nous continuerons de collaborer avec ces parties pour atteindre nos objectifs communs.

³² <http://www.unepfi.org/banking/tcfd/>

Mentions juridiques

Le présent document vise à fournir des renseignements généraux sur des sujets d'intérêt pour les lecteurs. Bien que l'information contenue dans ce rapport provienne de sources que la TD juge fiables, nous ne pouvons en garantir l'exactitude et, par conséquent, cette information peut être incomplète ou abrégée. Toutes les opinions, les estimations et les autres renseignements contenus dans ce document correspondent au point de vue de la TD à la date indiquée. De par leur nature, ces énoncés obligent la Banque à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques, qui peuvent faire en sorte que le contenu de ce document diffère considérablement des données avancées aux présentes. Ces renseignements pourraient changer à mesure que les définitions et les

méthodologies utilisées pour calculer les incidences d'une économie à faibles émissions de carbone continueront d'évoluer. La TD pourrait mettre à jour l'information et le contenu aux présentes à tout moment sans préavis, même si elle n'a aucune obligation d'y apporter des corrections ou des mises à jour. Les renseignements, les estimations, les opinions et les hypothèses contenus dans le présent document sont fournis à titre informatif seulement; ils ne visent pas à fournir de conseils professionnels et ne devraient pas être considérés comme tels. Dans la pleine mesure permise par la loi applicable, la TD n'offre aucune garantie, implicite ou explicite, y compris aucune garantie implicite de convenance à une fin particulière.

Annexe A – Méthode de comptabilisation détaillée

DÉFINITION DES CRITÈRES D'INCLUSION

Les critères d'admissibilité des Obligations vertes TD constituent notre point de départ³³:

- Source d'énergie à faibles émissions de carbone comme l'énergie solaire, éolienne, géothermique, marémotrice et marine, de même que la bioénergie provenant de sources qui n'épuisent pas les ressources terrestres de carbone et les actifs hydroélectriques existant en zones tempérées ou nouvelles installations hydroélectriques générant moins de 25 MW
- Efficacité énergétique et gestion responsable de l'énergie liée aux bâtiments, efficacité industrielle, efficacité liée au transport, de même que la distribution et le stockage de l'énergie et les produits, les techniques de production et les processus écoénergétiques

- Infrastructures vertes et gestion durable des terrains comme l'agriculture et la foresterie durables, la gestion de l'eau et des déchets, la conservation et la prévention et le contrôle de la pollution

Nous avons comptabilisé tout engagement financier à l'égard des entreprises clientes dont les activités étaient purement associées à l'un des codes du secteur pris en compte par les critères d'admissibilité des Obligations vertes TD. Par exemple, nous tenons compte de tous les clients dont les activités correspondent à la description du code CTI ou SCIAN³⁴ pour l'hydroélectricité ou la production d'énergie.

Lorsque les codes de secteur ne permettaient pas d'identifier les clients participant à une économie à faibles émissions de carbone, d'autres critères ont été appliqués. Le tableau A1 ci-dessous donne des exemples de ces autres critères, par secteur :

Tableau A1 : Autres critères d'inclusion des opérations financières

Secteur d'activité des clients	Critères d'inclusion
Services publics divers	Nous avons inclus les entreprises dont au moins 80 % de la production d'énergie repose sur des ressources à faibles émissions de carbone. Nous avons aussi inclus le financement des projets dont la capacité de production d'énergie à faibles émissions de carbone était intégrée au réseau.
Services immobiliers	Nous avons inclus les promoteurs immobiliers dont le portefeuille est composé à au moins 80 % de bâtiments certifiés verts (p. ex., LEED ou BOMA). Dans le même ordre d'idées, nous avons inclus le financement accordé pour des projets particuliers liés à un bâtiment certifié LEED ou BOMA (même si les prêts généraux ne sont habituellement pas comptabilisés).
Autos	Nous avons inclus le financement de véhicules hybrides, électriques ou à très faibles émissions ³⁵ .
Transport	Nous avons inclus le financement lié au transport ferroviaire urbain, au transport ferroviaire de voyageurs de longue distance et aux autobus dont les émissions sont faibles ou nulles.
Foresterie et produits du bois	Nous avons inclus les entreprises qui utilisent au moins 80 % de fibres de bois provenant de sources certifiées durables dans leurs produits (exemples de sources certifiées : normes FSC, SFI ou PEFC ³⁶). Nous avons aussi inclus les projets de conservation de l'environnement comme ceux qui sont financés dans le cadre des programmes de dons de la TD.

33 https://www.td.com/document/PDF/TD_Green_Bond_Framework_FR.pdf

34 SCIAN : Système de classification des industries de l'Amérique du Nord. CTI : Classification type des industries

35 Par définition, les véhicules à très faibles émissions produisent moins de 75 g de CO2 par kilomètre. <https://www.smmt.co.uk/industry-topics/technology-innovation/ultra-low-emission-vehicles-ulevs/>

36 FSC : Forest Stewardship Council; SFI : Sustainable Forestry Initiative; PEFC : Programme for the Endorsement of Forest Certification.

Annexe A – Méthode de comptabilisation détaillée (suite)

CHOIX COMPTABLES

- La majorité du financement accordée par la TD représente des prêts directs. La TD en est le seul fournisseur. Dans d'autres cas, la TD s'est unie à d'autres fournisseurs pour fournir des capitaux dans le cadre d'un prêt syndiqué ou comptant plusieurs teneurs de livres³⁷. Lorsque c'était le cas, le montant total du financement a été divisé par le nombre de fournisseurs dans le groupe ou, si possible, a été établi en fonction du financement relevant de la TD.
- Lorsque la TD est intervenue à titre de conseiller unique dans le cadre d'une entente sobre en carbone ou de courtier pour un projet immobilier écologique, nous considérons que la TD a joué un rôle clé dans la croissance d'une économie à faibles émissions de carbone et avons comptabilisé la pleine valeur financière de l'entente. Lorsque la TD n'était pas seule à agir comme conseiller, le montant de l'entente a été partagé entre les différents conseillers du groupe.

- Nous avons fait preuve d'innovation en incluant les activités du secteur de la gestion des placements (Gestion de Placements TD) à nos résultats sur le carbone. Bien que les méthodologies utilisées pour évaluer les placements sobres en carbone continuent d'évoluer, nous avons estimé important de faire le suivi de la demande des investisseurs institutionnels.

Vous trouverez une explication de notre approche dans le tableau ci-dessous. Pour chaque société prise en compte, nous avons noté la valeur de ses actifs gérés en date du 31 octobre.³⁸

Tableau A2 : Critères d'inclusion pour le secteur de la gestion des placements (Gestion de Placements TD)

Type de société	Critères d'inclusion
Le secteur d'activité de la société n'est pas considéré comme contribuant à une économie à faibles émissions de carbone.	Société non incluse
Le secteur d'activité de la société respecte les critères d'admissibilité des Obligations vertes TD.	Société incluse
Le secteur d'activité de la société ne respecte pas pleinement les critères d'admissibilité des Obligations vertes TD, mais a le potentiel de contribuer à une économie à faibles émissions de carbone.	Société incluse seulement si elle obtient une note du CDP de A ou A- ³⁹ .
Certains segments du secteur d'activité sont considérés comme participant à une économie à faibles émissions de carbone. Le code du secteur seul ne suffit pas à déterminer si le client contribue à une économie à faibles émissions de carbone.	Les sociétés sont incluses seulement si elles respectent les critères d'inclusion décrits dans le tableau A1 de la page précédente.

³⁷ Le teneur de livres est le rôle que joue la TD lorsqu'elle agit comme preneur ferme pour l'émission d'un nouveau titre de créance ou de participation.

³⁸ Inclut tous les placements, pas seulement ceux qui ont été acquis en 2017.

³⁹ CDP : auparavant le Carbon Disclosure Project Une note du CDP de A ou A- indique de solides résultats dans la déclaration des émissions de GES; elle sert de mesure pour évaluer les résultats environnementaux de la société. Pour obtenir des précisions sur la méthode de pointage, voir : <https://www.cdp.net/fr>

Annexe A – Méthode de comptabilisation détaillée (suite)

MISE AU POINT DE NOTRE MÉTHODE DE MESURE DES RÉPERCUSSIONS

Nature des répercussions	Méthode de calcul
Émissions de gaz à effet de serre évitées	<ul style="list-style-type: none">• Nous avons appliqué les facteurs d'émission associés au réseau électrique régional pour mesurer les émissions de GES évitées grâce à la réduction de la consommation d'énergie.• Pour estimer la réduction de la consommation d'énergie, nous avons créé un scénario des activités courantes et l'avons comparé à une option à faibles émissions de carbone. Par exemple, si la TD finance un bâtiment certifié LEED, nous estimons la consommation d'énergie d'un tel bâtiment et la comparons à la consommation d'énergie moyenne d'un bâtiment non certifié, comparable du point de vue de sa taille et de sa fonction.
Contribution au PIB et au marché de l'emploi	<ul style="list-style-type: none">• Nous avons utilisé des modèles économiques pour le Canada (fourni par Statistiques Canada) et les États-Unis (fourni par IMPLAN⁴⁰).• Les retombées directes tiennent compte du nombre d'employés et du revenu des entreprises financées directement par la TD.• Les retombées indirectes découlent des activités des entreprises qui approvisionnent les sociétés que nous finançons (p. ex., le nombre d'employés et le revenu de ces fournisseurs). Nous n'avons pas estimé les retombées secondaires de nos activités de financement. Les retombées secondaires résultent des dépenses à la consommation des employés des entreprises ayant profité d'un financement direct ou indirect de leurs dépenses.

40 Pour obtenir des précisions sur le modèle IMPLAN, voir : <http://www.implan.com/>